



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

accidents

Question écrite n° 87561

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger appelle l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur la lutte contre l'insécurité routière. Il désire connaître le dernier bilan dans ce domaine.

Texte de la réponse

Le bilan de la sécurité routière en 2005 a confirmé que l'objectif consistant à passer sous le seuil des 5 000 personnes tuées avait été atteint. En effet, 4 975 personnes ont trouvé la mort sur les routes françaises en 2005 dans les six jours suivant leur accident. La diminution du nombre de personnes tuées sur les routes métropolitaines est de 4,9 % par rapport à l'année précédente. C'est la quatrième année consécutive qu'un recul est enregistré (- 6,2 % en 2002, - 20,9 % en 2003, - 8,7 % en 2004). Le premier quadrimestre de l'année 2006 présente des chiffres très encourageants en matière de sécurité routière, avec une baisse de 10,4 % du nombre des personnes tuées par rapport à 2005. Le bilan du mois de mai confirme cette tendance avec une baisse de 13,6 % enregistrée.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87561

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : transports, équipement, tourisme et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 février 2006, page 2084

Réponse publiée le : 8 août 2006, page 8491